

LE GRAND TOUR

Foire aux questions

Quelques questions et leurs réponses pour vous aider à préparer individuellement votre randonnée. Si vous avez d'autres interrogations n'hésitez pas à nous contacter !

Quand peut-on partir ? Y'a-t-il des périodes privilégiées ?

LE GRAND TOUR doit être parcouru de juin à mi-octobre, c'est-à-dire durant la saison d'estivage, ceci pour préserver la faune et la flore. En début et en fin de saison, les possibilités d'hébergement peuvent se restreindre en semaine dans les cabanes CAS (Les Marrindes et Bounavaux). Au cœur de l'été, en juillet et août, les conditions météorologiques, l'activité des alpages et surtout les possibilités de dormir le long du parcours sont optimales.

Peut-on se lancer seul sur le parcours ? Faut-il être accompagné ?

Les étapes peuvent se parcourir seul ou en groupe, il est conseillé de consulter les informations figurant sur les fiches étapes, les bulletins météo et de s'équiper pour une marche en montagne. Pour bénéficier d'un encadrement et profiter pleinement des conseils d'un professionnel, les accompagnateurs en moyenne montagne peuvent vous accompagner lors de vos randonnées (une fiche d'adresse est disponible en ligne).

Quelles sont les liaisons pour les étapes en transports publics ?

Toutes les étapes sont desservies par les transports publics (train ou car), seules exceptions : les arrivées aux cabanes CAS (Les Marrindes et Bounavaux). Dans les fiches descriptives des étapes les haltes les plus proches et les correspondances sont indiquées. Pour plus de précisions, contacter les gares ou consulter le site www.cff.ch

Peut-on parcourir LE GRAND TOUR avec son chien ?

Il n'est pas possible d'effectuer l'ensemble des étapes avec son chien. Dans les réserves naturelles Pro Natura du Vanil Noir (étapes Charmey – Les Marrindes et Les Marrindes – Château-d'Œx), de la Pierreuse (étape Château-d'Œx – L'Etivaz) et de la Vallée de L'Etivaz (étape L'Etivaz – La Lécherette) les chiens sont interdits. Les autres étapes peuvent être parcourues avec un chien en tenant compte des prescriptions et indications figurant sur le parcours. Dans les districts francs, les chiens doivent être tenus en laisse. Ces restrictions ne dépendent pas du Parc qui se borne à faire respecter les règlements et lois en vigueur.

Peut-on parcourir LE GRAND TOUR en VTT, à cheval ?

LE GRAND TOUR est uniquement prévu pour la randonnée pédestre, il n'est donc pas possible de l'effectuer en VTT ou à cheval. Vous trouverez des propositions de parcours VTT auprès des offices du tourisme du Parc.

LE GRAND TOUR est-il adapté aux enfants ?

LE GRAND TOUR parcourt des chemins mais également des sentiers de montagne, la plupart des étapes (voir les fiches descriptives) sont destinées à des marcheurs entraînés. Il incombe donc aux parents d'évaluer les capacités physiques de leurs enfants avant de les emmener sur ces parcours. Certaines étapes plus faciles (voir ci-dessous) sont plus aisément accessibles aux familles avec de jeunes enfants.

Où dort-on sur le parcours ? Peut-on camper ?

Sur LE GRAND TOUR différents types d'hébergement sont disponibles selon les étapes, la fiche hébergement détaille ces propositions et fournit les coordonnées de prestataires. Lors des six étapes partant ou arrivant dans les villages, des hôtels ou chambres d'hôte peuvent accueillir les randonneurs. Pour les étapes terminant en montagne, ce sont les cabanes (refuges) ou des hébergements simples (dortoirs, nuitée sur la paille) qui proposent de passer la nuit.

Le camping n'est pas autorisé dans les réserves naturelles Pro Natura et n'est pas conseillé sur les alpages.

Qu'en est-il des cabanes ?

Les deux cabanes du Club Alpin Suisse (Les Marrindes et Bounavaux) sont des refuges gardiennés. L'hébergement se déroule dans des dortoirs, il n'y a pas de restauration (à l'exception d'une soupe) mais une cuisine où les randonneurs peuvent préparer leur repas. Des boissons sont vendues dans les cabanes. Pour dormir dans ces cabanes, il est nécessaire de réserver à l'avance. En début et en fin de saison, elles ne sont ouvertes que durant le week-end par contre en juillet et août, elles le sont toute la semaine. Pour plus de renseignements, consulter : www.cas-gruyere.ch

Où peut-on manger ou acheter de la nourriture sur LE GRAND TOUR ?

Pour les repas de midi, il est conseillé d'emporter son pique nique au matin de l'étape. Vous pouvez acheter de la nourriture dans les lieux suivants : Charmey, Château-d'Œx, L'Étivaz, La Lécherette, Rossinière et Montbovon. Sur les alpages, des possibilités d'achat de fromage existent également.

Les repas du soir peuvent être pris dans les lieux d'hébergement (à l'exception des deux cabanes CAS) ou restaurants dans les villages.

Y'a-t-il des étapes plus faciles ?

L'étape L'Étivaz – La Lécherette est la plus courte du GRAND TOUR (moins de 3 heures) avec un faible dénivelé, elle ne présente pas de difficulté particulière. Elle est de plus facilement accessible en transports publics. Bien que plus longue et présentant un plus important dénivelé (dans sa partie finale), l'étape Montbovon – Cabane de Bounavaux est relativement facile. Elle nécessite toutefois de passer la nuit dans la cabane ou de redescendre à Grandvillard puisqu'il n'y a pas de transports publics à Bounavaux.

Y'a-t-il des étapes plus difficiles ?

Toutes les étapes (à l'exception des deux citées ci-dessus) sont destinées à des marcheurs entraînés en raison des sentiers empruntés, mais aussi de la durée et du dénivelé. L'étape La Lécherette – Buvette de Jaman est la plus longue du parcours, et celle reliant Château-d'Œx à L'Étivaz possède le plus fort dénivelé.

Comment organiser une randonnée d'une ou plusieurs étapes ?

Des randonnées de plusieurs jours, organisées par nos soins, vous sont proposées sous la forme de forfaits de 3 et 10 jours. Pour organiser son programme, il faut tenir compte des possibilités d'hébergement et des périodes de fermeture (voir la fiche hébergement). Il est également conseillé de consulter les fiches d'étapes pour préparer sa randonnée. A noter que les étapes se terminant dans les cabanes CAS des Marrindes ou Bounavaux sont à grouper avec celles partant de ces lieux (aucun transport public).

Où peut-on trouver de l'aide pour préparer une randonnée sur LE GRAND TOUR ?

Les offices du tourisme du Parc (Charmey Tourisme, Château-d'Œx Tourisme, La Gruyère Tourisme et Rougemont Tourisme) vous aideront à préparer votre randonnée. Vous pouvez également vous adresser au Parc, aux coordonnées figurant ci-dessous.

LE GRAND TOUR est-il une proposition de tourisme durable ?

Oui, LE GRAND TOUR s'inscrit dans la logique du tourisme durable, une relation harmonieuse et respectueuse des visiteurs avec les milieux naturels et culturels est au centre de la démarche (voir fiche Charte du randonneur). Le parcours du GRAND TOUR a été élaboré en collaboration avec des experts (sensibilité de la faune et de la flore) pour préserver les espaces sensibles et utiliser des chemins existants. La majorité des étapes sont desservies par les transports publics et les randonneurs sont invités à privilégier ces modes de transport. Les restaurants proposés sur le parcours utilisent de préférence des produits locaux.

Que faire en cas d'accident ? Quels sont les numéros d'appel d'urgence ?

Protéger les blessés et les personnes concernées d'autres dangers, du mauvais temps et du froid, leur prodiguer les premiers soins. Si nécessaire ou en cas de doutes, alarmer les services de sauvetage. Ne laissez pas les blessés seuls. Veillez à votre propre sécurité pour ne pas aggraver l'accident.

Numéros d'urgence
Urgences (premiers secours) 144
Rega (sauvetage hélicoptéré) 1414
Police 117

